



HAL
open science

Master Droits européens et droit international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droits européens et droit international. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02041244

HAL Id: hceres-02041244

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041244>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Master Droit européens droit international

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Droits européens et droit international* se décline en première année (M1) en deux spécialités - *Droit international* et *Droits européens* et, en seconde année (M2), en sept spécialités : trois à finalité professionnelle *Juriste-conseil international*, *Ingénierie des politiques européennes*, *Droit et gouvernance de l'Union européenne* ; une à finalité recherche *Droit communautaire et européen* ; trois spécialités mixtes *Gestion des risques dans les pays du sud*, *Droit international*, *Droit international et comparé des affaires*.

A l'exception de cette dernière spécialité de M2 *Droit international et comparé des affaires*, le master *Droits européens et international* repose sur un choix résolument transversal qui associe le droit public et le droit privé et comporte des ouvertures pluridisciplinaires en économie et en science politique.

Les spécialités de M1 localisées à Bordeaux comportent un tronc commun significatif équivalent à 60 % des crédits permettant aux étudiants d'opter sans difficulté pour la spécialité souhaitée en M2.

La dimension internationale du master est très forte : d'une part, les deux spécialités de M1 proposées sur le site bordelais sont délocalisées à Lomé (Togo) pour le Droit international et à Minsk (Biélorussie) pour le Droit européen ; d'autre part, en partenariat avec les universités Toulouse 1 et Lyon 3, le M2 *Droit International et comparé des affaires* est localisé à l'Université de Ho Chi Minh Ville au Viêt Nam et est l'objet d'un co-diplôme, tandis que le M2 *Droit et gouvernance de l'Union européenne* est localisé à Vilnius (Lituanie) avec un co-diplôme de l'Université Mykolas Romeri. Il est exclusivement professé en langue anglaise.

Avis du comité d'experts

Le dossier comporte certaines lacunes qui rendent parfois difficile une évaluation précise. Ainsi, la composition de l'équipe pédagogique n'est communiquée que pour quatre spécialités.

Elle monte une large prévalence d'enseignants-chercheurs : les spécialités *Droit communautaire européen* et *Droit international* n'accueillent aucun professionnel (respectivement 6 PU, 4 MCF et 8 PU et 4 MCF) ; les trois professionnels de la spécialité *Ingénieries des politiques européennes* se partagent le même cours de politique agricole commune (9 heures/3 heures/3 heures) ; dans le M2 *Droit international comparé des affaires*, un seul cours (20 heures) est assuré par un professionnel. Malgré le haut-niveau de certains enseignants-chercheurs (détenteurs de la chaire Jean Monnet, de la PES...), la place accordée aux praticiens paraît donc insuffisante, surtout dans les spécialités à vocation professionnelle. De plus, le fractionnement des enseignements est parfois excessif, notamment pour la spécialité *Ingénieries des politiques européennes* qui fait appel à 14 vacataires et qui multiplie les interventions de 3 heures, 3,5 heures, 4,5 heures, 5 heures.

Le master a un bon positionnement dans son territoire et apparaît complémentaire par rapport aux deux formations de même nature existant au plan régional mentionnés dans le dossier : le master 2 mention *carrières européennes* de Science-Po Bordeaux qui accueille un nombre limité d'étudiants et le master 1 mention *juriste européen* à Bayonne qui ne propose pas de seconde année.

Sa première spécificité est qu'il présente une ouverture très large à l'international avec la délocalisation ou localisation de plusieurs spécialités au Vietnam, en Lituanie, en Biélorussie et au Togo et donnant, pour deux d'entre-elles, lieu à co-diplomation. Pour autant, ces spécialités n'apparaissent pas redondantes avec celles proposées sur le site bordelais dans la mesure où elles portent sur des thématiques propres (droit international et comparé des affaires) ou

abordent ces dernières dans une orientation particulière. Exclusivement délivrée en langue anglaise, la spécialité *Droit et gouvernance de l'UE* offre ainsi une orientation à la fois professionnelle et générale.

Une autre spécificité de ce master est de reprendre pour la majorité des spécialités de M2 le choix résolument transversal de droit privé et public observé en premier cycle. Ce choix offre l'avantage de multiplier les ouvertures et d'éviter un cloisonnement des enseignements.

Toutefois, il aboutit aussi à des difficultés aiguës d'organisation et au fait que la mutualisation des nombreuses options conduit à douter de la pertinence de certaines mentions. Au final, on peut s'interroger sur sa pertinence au niveau des M2 et sur son adéquation à l'attente et aux besoins des étudiants. Les fiches RNCP indiquent d'ailleurs un panel très étendu d'emplois accessibles, allant de magistrats à conseillers juridiques. On note aussi qu'il n'y a aucun étudiant en formation continue.

Par ailleurs, le dossier renseigne incomplètement sur le devenir des diplômés : les données ne sont pas fournies pour chaque spécialité et, outre leur caractère global, elles concernent un nombre non significatif d'étudiants (42 pour 2008/2009 et 30 pour 2009/2010). Pour ceux-ci, l'insertion professionnelle serait médiocre, puisque le taux d'insertion professionnelle reporté est d'environ 50 %. Toutefois, ceux qui ont un emploi stable ont principalement obtenu un statut de cadre et, pour les étudiants poursuivant en doctorat les effectifs indiqués sont contradictoires selon les tableaux, la mention pourrait vanter, chaque année, des réussites aux concours de l'enseignement supérieur (MCF et PU).

Le master aurait donc une bonne attractivité pour les étudiants extérieurs avec 25 à 45 % d'entre eux nouvellement inscrit à Bordeaux, mais cette attractivité drainerait surtout des étudiants d'un niveau insuffisant par rapport aux critères de sélection fixés. Le taux de réussite en M1 est ainsi en chute de 73 à 59 % de 2008 à 2010 ; il reste bon à 90/88 % en M2 où on relève, dans certaines spécialités, des mécanismes d'accompagnement et de remise à niveau. Pour les étudiants bordelais, l'attractivité serait moindre si l'on en juge les effectifs limités pour la filière Droit : 182 étudiants inscrits en M1, 69 en M2.

Ces effectifs sont fluctuants et apparaissent faibles en M2 par rapport aux sept spécialités proposées, soit un ratio de moins de 10 étudiants par spécialité.

Les informations fournies étant insuffisamment détaillées par spécialité, il a été impossible d'évaluer l'ensemble des items des tableaux prévus par spécialité, ce qui explique leur absence dans ce rapport.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'adosse à une équipe d'accueil nationalement reconnue (EA n°4193, Centre de recherche et de documentations européennes et internationales) dans le domaine du droit européen et international. Les liens entre la formation et ce laboratoire apparaissent étroits en raison notamment de l'implication forte de ses membres dans le pilotage des spécialités et dans l'offre pédagogique. On peut néanmoins regretter que le dossier détaille peu les actions menées par le laboratoire à destination notamment des étudiants inscrits dans les parcours recherche.</p> <p>Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants-chercheurs de haut niveau (détenteurs de la chaire Jean Monnet, de la PES etc.), ce qui est en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>De nombreuses informations sont manquantes, la place de la professionnalisation est difficile à évaluer. Plusieurs compositions d'équipe pédagogique ne sont pas reportées ou ne sont que vaguement exposées. La professionnalisation semble très faible. Dans des spécialités telles que <i>droit international</i>, aucun professionnel n'intervient et un seul dans la spécialité <i>droit international comparé des affaires</i>.</p> <p>Deux spécialités à vocation professionnelle (<i>ingénierie des politiques européennes et droit international et comparé des affaires</i>) comportent des enseignements visant à l'acquisition de compétences proprement professionnelles (gestion de projets, techniques de communication, rédaction d'un contrat</p>

	<p>international, simulation d'une instance arbitrale, méthodologie de la recherche d'emploi).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des stages de 3 à 6 mois sont obligatoires pour les parcours professionnels et créditent de 10 ECTS (master DICA) ; des stages de deux mois sont prévus pour la spécialité DGUE.</p> <p>La spécialité DCEAI prévoit des stages de 3 à 6 mois pour les étudiants non-salariés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Grâce à de nombreux partenariats, le master a une très large ouverture à l'international avec quatre spécialités proposées dans un pays étranger, soit en dédoublement du campus bordelais, soit exclusivement en raison d'accords spécifiques : le M1 de « Droits européens » à Minsk, qui existe depuis 2008, résulte d'un partenariat avec le Centre franco-biélorusse de sciences politiques et d'études européennes. Reprenant un programme Tempus Tacis, il s'avère le seul diplôme français délivré en Biélorussie. Même s'il est financé par le ministère français des affaires étrangères, on peut quand même s'interroger sur les tenants d'un enseignement des droits de l'homme à Minsk. La spécialité <i>Droit international et comparé des affaires</i>, localisée à Ho Chi Minh-Ville au Viêt Nam, a été créée en 2012 pour une durée de six ans. Elle est principalement portée par l'Université Lyon 3. La spécialité serait entièrement autofinancée par les droits d'inscription (3 100 euros), mais il n'est pas indiqué le nombre d'étudiants inscrits. La spécialité <i>Droit et gouvernance de l'Union européenne</i>, qui est le seul master de droit en langue anglaise de l'Université de Bordeaux, est localisée à Vilnius.</p> <p>Le M1 <i>Droit international</i> est proposé tant que le site bordelais qu'à Lomé (Togo) et le M2 <i>Juriste conseil international</i> est localisé à Lomé.</p> <p>L'internationalisation entraîne des spécificités obligeant tant à l'aménagement des horaires pour les étudiants avec des cours concentrés sur une semaine, le soir pour permettre aux étudiants de travailler, qu'à l'organisation de missions d'enseignement : Pour le master <i>Droit de la coopération économique et des affaires internationales</i>, trois enseignants de Bordeaux (sur un total de neuf enseignants des universités cohabilitées) dispensent les cours et un participe au jury d'examen final. De même, pour le M1 de <i>droits européens</i> à Minsk, les cours sont dispensés par des professeurs de l'Université de Bordeaux qui se rendent sur place une semaine. Le master <i>Droit et gouvernance de l'Union européenne</i> a tous les cours en anglais. En dépit de missions tirées du programme Erasmus (vol + hôtel + per diem pour les enseignants, le coût de ces enseignements peut s'avérer conséquent.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master ne comprend aucun étudiant en formation continue, mais une dizaine d'étudiants salariés. Les étudiants sont recrutés avec une licence de droit ou de l'IEP.</p> <p>La spécialité <i>Droit international et comparé des affaires</i> localisé au Viêt Nam recrute également des étudiants non juristes ; elle prévoit un accompagnement des stagiaires et trois semaines de mise à niveau en droit et une mise à niveau en langue. Elle comporte également 10 heures de « Séminaire méthodologie de la recherche d'emploi ». Les étudiants vietnamiens ont accès aux bourses de l'Agence universitaire de la francophonie, les étudiants français bénéficient des Bourses de mobilité internationale du CROUS pour les Boursiers français, Bourses de mobilité internationale des Conseils régionaux. Un ATER-coordonateur du master est mis à la disposition à tour de rôle par chacune des trois universités co-habilitées.</p> <p>Les étudiants bénéficient des aides des services centraux de l'université : « cellule carte de séjour », bureaux « mobilité internationale ».</p>

	<p>Le taux de réussite est de 90/88 % en M2 ce qui est élevé, alors même que les modalités d'examen sont exigeantes (note éliminatoire par UE, écrits de 5 heures etc.). La sélectivité ainsi que l'université d'été organisée à la rentrée des M2 contribuent certainement à ces bons résultats. Par contre, le taux de réussite en M1 est en chute à 59 %, ce qui semble insuffisant à ce niveau de formation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il n'y a pas d'enseignements à distance, mais un accès à la plateforme Moodle et à l'UNJF.</p> <p>Le M2 de droit international et comparé des affaires comporte 20 heures d'enseignement sur les « Contrats du commerce électronique et propriété intellectuelle ».</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est soumise à des conditions exigeantes. Le M1 reprend l'évaluation du premier cycle : les matières à TD ou des unités fondamentales font l'objet d'une épreuve écrite de 3 heures, les autres font l'objet d'une épreuve d'une heure.</p> <p>La capitalisation des matières à TD est soumise à des règles de compensation imposant une moyenne minimum des matières de 8/20.</p> <p>L'évaluation en M2 se fait par examen écrit dont une ou plusieurs épreuves de 5 heures, un grand oral, la soutenance publique du rapport de stage ou du mémoire.</p> <p>Des crédits de sport peuvent être attribués. Dans les M2 sur le campus de Bordeaux, un bonus atelier clinique du droit peut être attribué.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucun instrument n'a ainsi été mis en place pour le suivi de l'acquisition des connaissances. Les diplômés ne bénéficient pas du supplément au diplôme décrivant les compétences acquises, ce qui est plus particulièrement dommageable pour les titulaires d'un master recherche qui, pour la plupart, n'embrancheront pas une carrière universitaire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête menée auprès des diplômés n'a pas une portée significative.</p> <p>Il n'y a pas de suivi des diplômés du M2 MGUE.</p> <p>Le suivi des diplômés du M1 droits européens délocalisé à Minsk est assuré par le centre. Les données fournies sont très vagues.</p> <p>Le suivi des diplômés du master DCEAI est assuré par le Bureau Asie Pacifique de l'AUF, par l'Université de Droit d'HCMV, par la DOSIP dans le cadre de ses enquêtes d'insertion professionnelle, mais aucune donnée n'est communiquée.</p> <p>Pour les diplômés ayant participé à l'enquête, sur la dernière année, environ la moitié d'entre eux a trouvé dans les deux ans un emploi stable en tant que cadres. Ceux qui poursuivent leurs études jusqu'au doctorat, réussissent bien aux concours de l'enseignement supérieur (MCF et PU).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Dans le cadre d'un pilotage relativement souple et informel du master consistant essentiellement en des contacts directs entre les responsables de formation et une à deux réunions bilan/préparation de la rentrée au niveau de chaque spécialité et de la mention, certaines fonctions ne semblent pas assumées : il n'y a pas de conseil de perfectionnement ; les étudiants, les BIATSS et les représentants du monde socio-économique ne sont pas associés.</p> <p>De nombreux points d'amélioration sont invoqués dans le dossier montrant une autoévaluation effective, réalisée surtout par des questionnaires auprès des étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un master attractif qui allie le droit public et le droit privé et qui offre un découpage d'ensemble cohérent entre droits européens et droit international.
- Une internationalisation significative sur trois continents (Europe, Afrique, Asie) et des partenariats de qualité.
- Une équipe pédagogique solide et un adossement effectif à une équipe de recherche nationalement reconnue.
- Des enseignements spécialisés de M2 en lien avec le tissu local.

Points faibles :

- Un dossier incomplet comportant rarement des données individualisées par spécialité.
- Des liens avec les milieux professionnels très faibles.
- Un pilotage insuffisamment structuré.
- Une structuration sur le droit international et les droits européens qui n'assume pas correctement l'absence de parcours privatiste ou publiciste aboutissant à des parcours peu explicites, parfois sans logique apparente, voire « fourre-tout ».
- Des effectifs ne justifiant pourtant pas sept spécialités avec un ratio étudiants/spécialité extrêmement faible.

Conclusions :

Le master repose sur une équipe de recherche nationalement reconnue et une équipe pédagogique très bien rodée, mais pilotée au travers de mécanismes essentiellement informels et comportant peu de praticiens.

La formation est diversifiée, intelligemment internationalisée. Son axe sur la transversalité droit public/droit privé demanderait à organiser plus rigoureusement les parcours étudiants et à mieux gérer la mutualisation des enseignements.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.